



# Programme de Formation Loi ALUR

Conformément au Décret n° 2016-173 du 18 Février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

## LE PROGRAMME

Plusieurs modules sont proposés afin de répondre aux exigences légales et conformément au Décret n°2016-173 du 18 Février 2016 relatif à la formation professionnelle continue des professions de l'immobilier.

### 1 - MODULE 1 : Rappels des évolutions légales et jurisprudentielles

- Les dernières évolutions légales et jurisprudentielles du statut des baux commerciaux et notamment la loi ELAN, la loi PACTE, les réformes du droit des obligations applicables depuis le 1er octobre 2016 et le 1er octobre 2018, sans oublier des piqûres de rappel sur la loi PINEL et la jurisprudence récente.

### 2 - MODULE 2 : Application du RGPD en matière immobilière

- Le consentement de l'internaute
- La transparence
- La portabilité des données
- Le Privacy by design

### 3 - MODULE 3 : Le code déontologique des agents immobiliers

- le décret définit les obligations de probité, de moralité et de loyauté applicables aux professionnels de l'immobilier.

### 4 - MODULE 4 : Transformation digitale de la profession immobilière.

- La dématérialisation des documents
- La visioconférence, les visites en ligne

### 5 - MODULE 5 : La Gestion de la Relation Client en Immobilier

- L'importance donnée à la relation client
- Les bonnes pratiques à mettre en place pour optimiser sa stratégie de la satisfaction client

2 jours – 12Heures Prix : 720 €

## NIVEAU REQUIS et PUBLIC

- ✚ Aucun niveau requis,
- ✚ A tous les professionnels de l'immobilier, administrateurs de biens et/ou syndic.

## MÉTHODES

- ✚ Des apports théoriques, didactiques appuyés par de nombreux exercices pratiques permettant aux professionnels de l'immobilier de se familiariser avec les techniques et, outils présentés. Evaluations par Autodiagnostic, Quiz, QCM l'objectif est d'évaluer les acquis du (et/ou de la) stagiaire tout au long de la formation.

## ACCESSIBILITES

- ✚ Une formation à distance et/ou en présentiel dans vos agences immobilières. Une équipe mobile, experte et à l'écoute de vos besoins.
- ✚ Formation accessible à toute personne en situation de handicap

## OBJECTIFS de la Formation

- ✚ La formation continue obligatoire des agents immobiliers et autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif de **mettre à niveau les connaissances** mais aussi les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Elle est devenue obligatoire pour tous depuis l'instauration de la loi Alur.

ID : Formation ALUR